

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 12 AVRIL 2018 à 19H15

Membres présents : MM. Pierre STEININGER, Aloyse STEIN, Gilbert COMPARON, Laurent BINTZ, Mme Denise KUBIAK, MM Ouro Nimini TCHANILE, Christophe ELSEN, Alain PFORTNER, Mmes Marie EGLOFF, Brigitte KLASKALA, Joëlle PIRIH, M. François HAINKA, Mmes Astrid MOHR, Mireille MULLER.

Membres absents excusés : Mme Marie-Jacqueline FLAUSSE qui donne procuration à Mme Marie EGLOFF.

**Approbation du compte rendu de la dernière réunion.**

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière réunion, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

**180412 – 01 Acquisition d'une parcelle de terrain section 7 n° 721.**

Le Maire propose à l'assemblée d'acquérir la parcelle de terrain en section 7 n° 721 pour une superficie de 4,60 ares, parcelle appartenant à M MARCHAL Joseph, Mme MARCHAL Fabienne née ALLARD et Mme ALLARD Elisabeth née BOURG.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Autorise l'acquisition de cette parcelle au prix de 6 900,00 €,
- Autorise le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cette parcelle et à signer l'acte notarié ainsi que toutes les pièces qui s'y rapporteront.

**180412 – 02 Acquisition d'une parcelle de terrain section 7 n° 719.**

Le Maire propose à l'assemblée d'acquérir la parcelle de terrain en section 7 n° 719 pour une superficie de 2,00 ares, parcelle appartenant à M SCHWAEGER Fabrice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Autorise l'acquisition de cette parcelle au prix de 2 100,00 €,
- Autorise le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cette parcelle et à signer l'acte notarié ainsi que toutes les pièces qui s'y rapporteront.

**180412 - 03 Virements de crédits au budget principal : Décision modificative N° 1.**

Le Conseil Municipal à l'unanimité, émet un avis favorable pour les virements de crédits suivants au budget principal :

Budget Principal : Décision modificative N°1 « Virement de crédits au chapitre 65 » :

Libellés chapitre/article	Chapitre / Article	Montant
Charges à caractère général/Frais d'actes et de contentieux	011/6227	- 111 650,00 €
Autres charges de gestion courante/ Créances admises en non valeur	65/6541	+ 11 150,00 €
Autres charges de gestion courante/ Créances éteintes	65/6542	+ 100 500,00 €

**180412 – 04 Constatation d'irrécouvrabilité de droit de créances éteintes.**

Sur proposition de Monsieur le Trésorier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'émettre un avis favorable à la demande de constatation des pertes sur les créances éteintes de la SARL SATRA présentées dans le tableau suivant :

Exercice	N° Titre	Montant en euros
2010	290	55 513,06
2010	291	44 810,82
TOTAL		100 323,88

Les crédits seront inscrits en dépenses au budget 2018.

**180412 – 05 Admission en non valeur années 2014, 2016.**

Sur proposition de Monsieur le Trésorier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'émettre un avis favorable à la demande d'admission en non valeur des titres de recettes émis en 2014 pour un montant de 7 920,35 € et en 2016 pour un montant de 3 227,77 € soit un total de 11 148,12 €.

Les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'année 2018.

**180412 – 06 Déduction des frais de nettoyage à l'association Crystal.**

L'association Crystal sollicite une réduction des frais de nettoyage car elle se charge elle même de cette tâche après les cours. Le Maire propose à l'assemblée d'accorder à l'association la remise de ces frais qui s'élèvent à 50 € par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Autorise la déduction des frais de nettoyage à l'association Crystal à hauteur de 50 € à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018,

**180412 - 07 - Subvention pour une sortie éducative des élèves de l'école maternelle de Rosbruck.**

Le 07 juin 2018, l'école maternelle organise une sortie pour les élèves au château de Freistroff.

M. BREIT, directeur de l'école primaire, sollicite une subvention d'un montant de 250 €.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité,

- d'accorder une subvention de 250 € pour cette sortie.

**180412 - 08 – Rapport sur l'eau 2017.**

M. COMPARON, Adjoint au Maire, donne lecture du rapport sur l'eau.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au rapport.

Séance levée à 20H00 – comprenant les délibérations n° 180412 - 01 à 180412 – 08.

Pierre STEININGER :

Aloyse STEIN :

Gilbert COMPARON :

Laurent BINTZ :

Denise KUBIAK :

Ouro Nimini TACHNILE:

Christophe ELSÉN :

Alain PFORTNER :

Marie EGLOFF :

Brigitte KLASKALA :

Joëlle PIRIH :

François HAINKA :

Astrid MOHR :

Mireille MULLER :